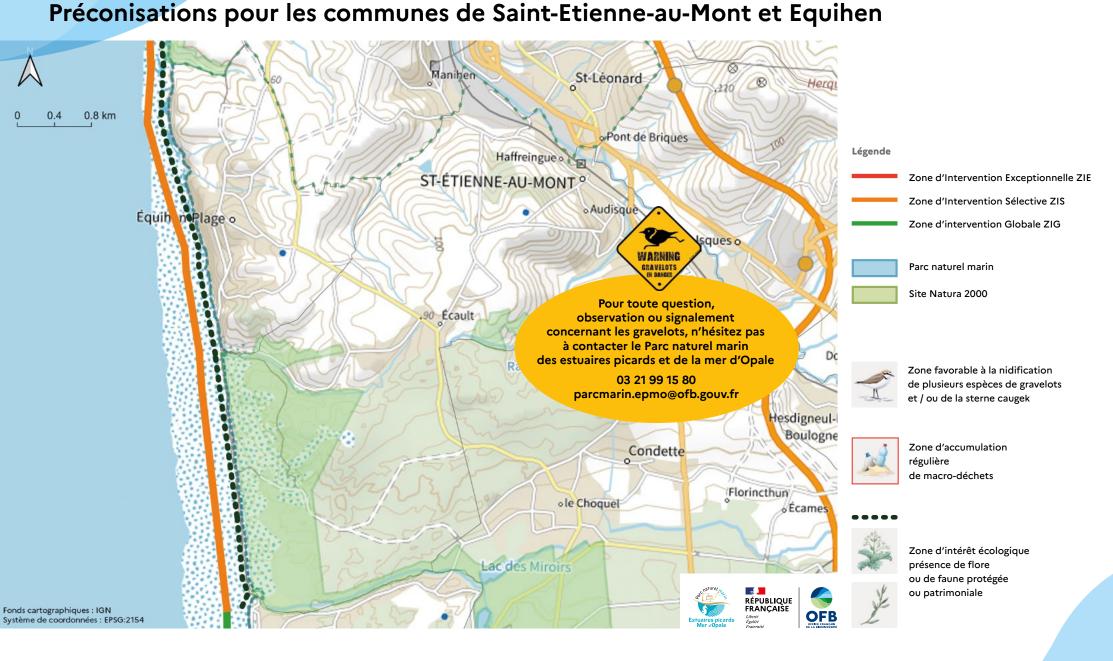
Nettoyage raisonné des plages et préservation de la laisse de mer

5



Classement préconisé	Zone d'Intervention Sélective ZIS
Saint-Etienne-au-Mont et Equihen	Littoral des communes de Saint-Etienne-au-Mont et d'Equihen
Sensibilité	Estran rocheux bordé de falaises puis plage de sable bordée de dunes. Continuum plage-dune à préserver. Forts enjeux environnementaux.
Méthode	COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE Le nettoyage mécanique est à proscrire sur ce secteur pourvu de dunes en arrière-plage notamment au niveau de la plage d'Ecault et d'Equihen. L'état de santé de la laisse de mer est dégradé suite au nettoyage mécanique intensif réalisé sur ces plages (données 2018). Le nettoyage mécanique est un frein au maintien et au développement de la dune, à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Eviter de ramasser en pied de dune autant que possible pour préserver le continuum plage-dune. Laisser en place les bois flottés.
Fréquence de passage	ZIS PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE
	Fin mars avril mai juin juillet août septembre octobre hiver
	1 passage après marées Ponctuel En fonction des besoins Ponctuel équinoxes
Autres informations	Gestion possible entre juin et septembre des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.

